

**SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023**

Délibération mise en ligne le 10.02.2023 sur le site internet de la Ville de Libourne

**23-02-028**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 26 janvier 2023**

L'an deux mille vingt trois, le deux février à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVÉAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

**Absents :**

Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Emmanuelle MERIT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Monique JULIEN, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Philippe BUISSON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Laurence GARREAU pouvoir à Agnès SEJOURNET

\_\_\_\_\_  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
\_\_\_\_\_

**ENERGIE**

**DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023 « FONDS VERT » -  
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CHANGEMENT D'ÉQUIPEMENT DE  
CHAUFFAGE SUR PLUSIEURS BÂTIMENTS PUBLICS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention « Action Cœur de Ville » signée avec l'État et ses partenaires le 28 septembre 2018, reconnue Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2020 et avenantée le 12 décembre 2020,

Vu le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé par le PETR du Grand Libournais le 24 novembre 2021,

Considérant le projet urbain « Libourne 2025 – la Confluente », déployé depuis 2016,

Considérant le déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds vert », mis en place par le gouvernement pour faire face aux problématiques environnementales et à l'adaptation au changement climatique,

Considérant que les projets soutenus dans ce cadre particulier doivent être relatifs à la transition écologique, notamment l'axe 1 « Renforcer la performance environnementale » favorisant les bâtiments publics locaux  
décarbonation et les économies d'énergie, notamment dans les bâtiments publics locaux

Considérant que ces projets doivent être prêts à démarrer rapidement,

Considérant que les bâtiments publics locaux énumérés ci-après doivent bénéficier d'un changement d'équipement de chauffage plus performant et moins énergivore:

- Ecole élémentaire Myriam Errera
- Ecole élémentaire du Sud
- Ecole de musique

Considérant le coût de cette opération estimé à 67 783,85 € HT,

Considérant le calendrier prévisionnel de réalisation en 2023,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Budget prévisionnel de l'opération : 67 783,85 HT				
Dépenses		Recettes		
Travaux	67 783,85 €	DSIL Fonds Vert	33 891,92 €	50%
		Autofinancement	33 891,93 €	50%
Total	67 783,85 €	Total	67 783,85 €	100%

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter au titre de la DSIL 2023 « Fonds vert » un soutien financier à hauteur de 50 % du montant HT de l'opération, soit 33 391,92 € dans le cadre de l'opération précitée

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 08.02.2023 et de la publication, le 10.02.2023  
Faït à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023**

Délibération mise en ligne le 10.02.2023 sur le site internet de la Ville de Libourne

**23-02-029**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 26 janvier 2023**

L'an deux mille vingt trois, le deux février à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUX, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

**Absents :**

Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Emmanuelle MERIT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Monique JULIEN, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Philippe BUISSON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Laurence GARREAU pouvoir à Agnès SEJOURNET

\_\_\_\_\_  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
\_\_\_\_\_

**ENERGIE**

**DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023 « FONDS VERT » -  
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS  
DE FONCTION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention « Action Cœur de Ville » signée avec l'État et ses partenaires le 28 septembre 2018, reconnue Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2020 et avenantée le 12 décembre 2020,

Vu le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé par le PETR du Grand Libournais le 24 novembre 2021,

Considérant le projet urbain « Libourne 2025 – la Confluente », déployé depuis 2016,

Considérant le déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds vert », mis en place par le gouvernement pour faire face aux problématiques environnementales et à l'adaptation au changement climatique,

Considérant que les projets soutenus dans ce cadre particulier doivent être écologiques, notamment l'axe 1 « Renforcer la performance environnementale et les économies d'énergie, notamment dans les bâtiments publics locaux

Considérant que ces projets doivent être prêts à démarrer rapidement,

Considérant que la Ville de Libourne entretient une quinzaine de logements de fonction et de services, répartie sur l'ensemble du territoire communal,

Considérant que ces logements parfois anciens méritent d'être rénovés afin d'assurer un confort énergétique à leurs occupants et de répondre aux nécessités de transition écologique liés au changement de climat,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux pour permettre à ces logements d'atteindre une performance de qualité en terme d'économies d'énergie, la Ville s'engage sur la programmation de travaux prévus de 2023 à 2026,

Considérant le programme de réalisation suivant :

2023 : 3 sites traités pour un coût estimé à 113 636.36 € HT :

- Hôtel de Ville – 42 place Abel Surchamp
- Stade Clémenceau - 52 rue des 3 frères Béjard
- École maternelle des Charruads – 11 la avenue de la Roudet

2024 : 3 sites traités pour un coût estimé à 109 090,91 € HT :

- Salle des Fêtes – 1 rue Montesquieu
- Stade Moueix - 52 Avenue de Verdun
- Bourse du travail – 19 rue Giraud

2025 : 2 sites traités pour un coût estimé à 44 481.82 € HT :

- 11 chemin de la Lamberte
- Stade Robert Boulin – 7 rue du Général Monsabert

2026 (option) : 3 sites traités pour un coût estimé à 75 390.91 € HT :

- Cimetière Quinault – 18 boulevard de Quinault
- Cimetière La Paillette – 91 Rue Montaudon
- Tennis municipal – 4 avenue du Général de Gaulle

Considérant le coût global de cette opération estimé à 342 600,00 € HT incluant l'assistance à maîtrise d'ouvrage,

Considérant le calendrier prévisionnel de réalisation et le démarrage prévu en 2023,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Budget prévisionnel de l'opération – 342 600,00 € HT				
Dépenses		Recettes		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	15 000,00 €	DSIL 2023 Fonds vert	171 300,00 €	50%
Travaux phase 1 (2023)	113 636,36 €	Autofinancement	171 300,00 €	50%
Travaux phase 2 (2024)	109 090,91 €			
Travaux phase 3 (2025)	44 481,82 €			
Travaux phase 4 (2026)	75 390,91 €			
Total	342 600,00 €	Total	342 600,00 €	100 %

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter au titre de la DSIL 2023 « Fonds vert » un soutien financier à hauteur de 50 % du montant HT de l'opération, soit 171 300,00 € dans le cadre de l'opération précitée

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 08.02.2023 et de la publication, le  
Fait à Libourne

10.02.2023

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 08/02/2023

Reçu en préfecture le 08/02/2023

Publié le



ID : 033-213302433-20230202-DELIB\_23\_02\_029-DE